

« ASSOCIATION GRAIN DE SABLE »

Aujourd'hui, la Sté LAFARGE-HOLCIM a déposé son projet d'extension de carrière en préfecture. Il sera situé à proximité du bourg et des lieux-dits : « La Musse, Le Quelay et Le Pont ». Environ dix sept hectares de terres agricoles seront encore impactés, sans compter les futures nuisances que devront subir les Parçayais.

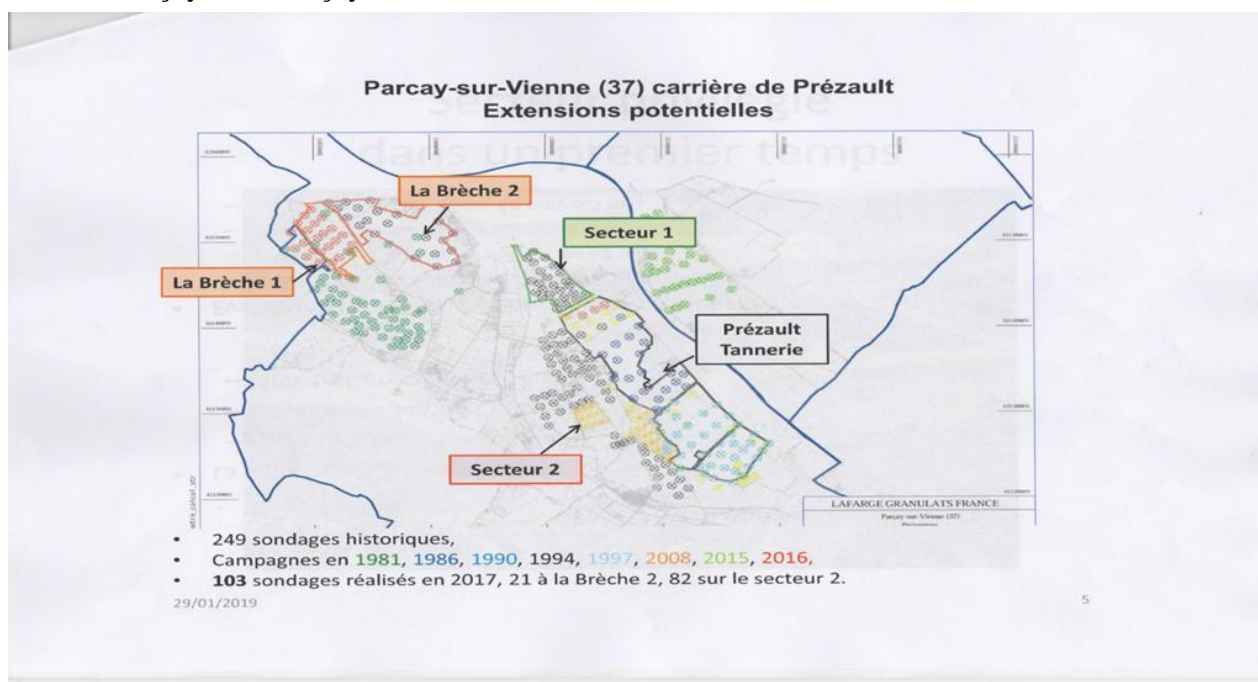
Nous voulons sauvegarder notre patrimoine, notre environnement et surtout préserver le bien-être de notre quotidien au regard de toutes les nuisances à venir.

Pour ces diverses raisons, nous nous opposons fermement à cette extension. Malheureusement, elle pourrait ne pas être la seule, car la société GSM et la société LAFARGE-HOLCIM ont demandé et obtenu le classement d'environ cent vingt hectares de terres agricoles en zone NC. Ce constat a fait l'objet d'une validation en janvier 2020, par nos élus communautaires, dans le cadre de l'enquête publique réalisée pour la révision du PLUI.

Il n'est pas trop tard pour agir, mais les jours sont comptés. Si vous souhaitez défendre les intérêts de votre commune rejoignez notre association.

Nous demandons le respect du cadre de vie des Parçayais, nous refusons l'ingérence d'une multinationale qui n'est là que pour satisfaire ses ambitions financières.

Tous les Parçayais et Parçayaises sont concernés. Nous avons besoin de vous tous.



Coordonnées de l'association :

L'association « Grain de sable »
07, La Musse
37220 Parçay-sur-Vienne
02-47-58-59-30
Courriel : a.graindesable@orange.fr